



Honoraires TRANSACTION IMMOBILIÈRE

Biens d'habitation

*Tarifs appliqués dans le cadre de l'établissement préalable d'un mandat de vente ou de recherche à partir du 01/01/2024,
sur la base du prix net vendeur du bien concerné, s'ajoutant en sus.*

Honoraires d'agence à la charge de l'acquéreur (TVA 20% incluse)

- Jusqu'à 150.000 € : Forfait 5.990 € TTC

Précisé ici, que si indépendamment de notre volonté, en cas d'affichage automatisé par les supports et différents sites immobiliers sur lesquels nous communiquons, les honoraires s'affichaient en % du prix de vente (prix net vendeur), leur montant réel restera dans tous les cas fixé 5.990 € TTC pour les biens dont le prix net vendeur est inférieurs ou égal à 150.000 €.

- De 150.001 € à 250.000 € : 7% maxi**
- De 250.001 € à 450.000 € : 6% maxi**
- > 450.000 € : 5% maxi**

Du prix net vendeur indiqué au mandat de vente.

OPTION PLUS : Uniquement sous forme
MANDAT EXCLUSIF
"PRÉSENTATION ORIGINALE"
FORFAIT supplémentaire de 1%
À ajouter aux honoraires ci-dessus indiqués.

> En plus de ce que comporte notre intervention classique, ce Mandat prévoit la réalisation d'un véritable FILM reportage Vidéo 4K Très Haute qualité permettant de Présenter de façon atypique, originale et professionnelle votre bien, ceci avec l'utilisation des nouveaux outils technologiques et la diffusion supplémentaire sur des sites d'annonces Haut de Gamme

(Pour information temps nécessaire à la préparation, réalisation et montage du film : environ 8h à 12h de travail).

Plus généralement, en cas de délégation de mandat ou d'inter cabinet, les honoraires appliqués sont ceux du mandat principal.

En cas de Mandat de Recherche et d'acquisition chez un professionnel, les honoraires de l'intermédiaire s'appliquent et peuvent faire l'objet d'un partage. Dans ce cas, aucun honoraire supplémentaire ne sera facturé à l'acquéreur. Dans le cas d'une impossibilité du partage d'honoraires : tarif applicable ci-dessus précisé



Honoraires TRANSACTION IMMOBILIÈRE

Biens Commerciaux, Bureaux et Entreprise

Tarifs appliqués dans le cadre de l'établissement préalable d'un mandat de vente.

8% HT pour un prix de vente inférieur à 250 000,00 €

7% HT pour un prix de vente compris entre 250 001,00 et 500 000,00 €

6% HT pour un prix de vente compris entre 500 001,00 et 750 000 €

5% H.T. pour un prix de vente au-delà de 750 001,00 €